Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20/12/12023

ID: 085-248500563-20231218-2023CC 12 243-DE

Arrondissement: FONTENAY LE COMTE Département : VENDEE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC 12 243

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

En exercice : Titulaires: 38 L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-SIGISMOND en session ordinaire, sous la

Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Date de convocation : 6 décembre 2023

Présents:

- Titulaires: 27 - Suppléants : 3

Excusés avant donné pouvoir : 5

Votants: 33

PRESENTS:

M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez (en remplacement de Mme POUPLIN Adeline)
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAULT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:

- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix (donne pouvoir à M. BOUTEILLER Gilles)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux (donne pouvoir à M. HENRIET Christian)

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20/12/2023

5°LO

ID: 085-248500563-20231218-2023CC_12_243-DE

- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)
- Mme CHARBONNIER Nicole, Déléguée de la commune de Vix (donne pouvoir à M. BETEAU Pascal)

ABSENTS EXCUSES:

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. GRIMAUD Claude, Déléqué de la commune de Maillezais
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise

SECRETAIRE DE SEANCE:

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET: REALISATION DU CABINET DE SANTE DE VIX - MARCHE DE TRAVAUX: AVENANT N°1 LOT N°2

Monsieur le Président expose qu'un avenant doit être conclu avec la société SN BILLON de Maillezais, titulaire du lot n°2, « Démolition-gros œuvre », du marché pour la création d'un cabinet de santé à Vix.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu la délibération n°2022CC_07_132 approuvant les marchés de travaux des lots n°1, 4, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 pour la création d'un cabinet de santé à Vix,

Vu la délibération n°2022CC_09_184 approuvant les marchés de travaux des lots n°2, 3, 5, 6, 7, 10 et 15 pour la création d'un cabinet de santé à Vix,

Considérant que le lot n°2 « Démolition Gros œuvre » du marché cité ci-dessus, a été attribué à la SN BILLON de Maillezais.

Considérant qu'un avenant doit être conclu avec la société titulaire de ce lot, afin d'intégrer des prestations liées à l'incorporation d'un coffret ENEDIS dans la façade principale du bâtiment, pour un montant de 572.02 € HT, soit 686.42 € TTC.

Considérant que le montant initial du marché pour ce lot n°2 était de 147 551.48 € HT, soit 177 061.78 € TTC, Considérant que le nouveau montant du marché suite à cet avenant se chiffre à 148 123.50 € HT, soit 177 748.20 € TTC,

Considérant que cet avenant représente une plus-value de 0.39 %,

Monsieur le Président demande au Conseil de Communauté :

- D'approuver l'avenant n°1 avec la SN BILLON de Maillezais, titulaire du lot n°2, « Démolition-gros œuvre», du marché pour la création d'un cabinet de santé à Vix, tel que présenté ci-dessus,
- De l'autoriser à procéder à sa signature.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents, :

- Approuve l'avenant n°1 avec la SN BILLON de Maillezais, titulaire du lot n°2, « Démolition-gros œuvre », du marché pour la création d'un cabinet de santé à Vix, tel que présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Président à procéder à sa signature.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 12 décembre 2023

Le Présiden

Michel BOSSARD

Le secrétai de séance.

teplane duillon